

**Mise à jour
Évaluation et Rapport
de situation du COSEPAC**

sur la

chimaphile maculée
Chimaphila maculata

au Canada



ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION
2000

COSEPAC
COMITÉ SUR LA SITUATION DES
ESPÈCES EN PÉRIL
AU CANADA



COSEWIC
COMMITTEE ON THE STATUS OF
ENDANGERED WILDLIFE
IN CANADA

Les rapports de situation du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril. On peut citer le présent rapport de la façon suivante :

Nota : Toute personne souhaitant citer l'information contenue dans le rapport doit indiquer le rapport comme source (et citer l'auteur); toute personne souhaitant citer le statut attribué par le COSEPAC doit indiquer l'évaluation comme source (et citer le COSEPAC). Une note de production sera fournie si des renseignements supplémentaires sur l'évolution du rapport de situation sont requis.

COSEPAC. 2000. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la chimaphile maculée (*Chimaphila maculata*) au Canada. – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vi + 7 p.

WHITE, D.J. 1998. Rapport de situation du COSEPAC sur la chimaphile maculée (*Chimaphila maculata*) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. Pages 1-7.

Rapport précédent :

KIRK, D.A. 1987. COSEWIC status report on the spotted wintergreen *Chimaphila maculata* in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada. Ottawa. 36 p.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : (819) 997-4991 / (819) 953-3215
Télec. : (819) 994-3684
Courriel : COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca
<http://www.cosepac.gc.ca>

Also available in English under the title COSEWIC Assessment and Update Status Report on the Spotted Wintergreen *Chimaphila maculata* in Canada.

Illustration de la couverture :

Chimaphile maculée – Reproduction autorisée d'un dessin extrait de *The New Britton and Brown Illustrated Flora of the Northeastern United States and Adjacent Canada* (Volume 3), copyright 1952. The New York Botanical Garden.

© Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2002
N° de catalogue CW69-14/84-2002F-IN
ISBN 0-662-86776-9



Papier recyclé



COSEPAC
Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – Mai 2000

Nom commun

Chimaphile maculée

Nom scientifique

Chimaphila maculata

Statut

Espèce en voie de disparition

Justification de la désignation

Aire de répartition limitée à deux petites zones où des populations historiques ont disparu et où les quelques petites populations qui restent subissent des menaces continues.

Répartition

Ontario

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998 et en mai 2000. L'évaluation de mai 2000 est fondée sur de nouveaux critères quantitatifs, qui ont été appliqués aux données du rapport de situation 1998.



COSEPAC Résumé

Chimaphile maculée *Chimaphila maculata*

Description

La chimaphile maculée (*Chimaphila maculata*) est une petite plante herbacée ou suffrutescente à feuilles persistantes et à rhizomes traçants produisant des colonies clairsemées. Chaque tige mesure entre 10 et 25 cm de hauteur et porte un verticille de feuilles dentées, épaisses et persistantes dont la face supérieure est panachée de blanc, surtout le long des grandes nervures. La tige peut aussi porter une inflorescence terminale formée d'une à cinq fleurs penchées, à pétales réfléchis blancs ou rosâtres. Dans chaque population, seulement certaines des tiges produisent des fleurs. Les capsules renfermant les graines se redressent après la floraison.

Répartition

Aux États-Unis, la chimaphile maculée est présente depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'au Michigan et, vers le sud, jusqu'à la Géorgie. Au Canada, l'espèce n'est présente que dans le Sud de l'Ontario où elle compte peut-être quatre sites.

Habitat

La chimaphile maculée ne pousse qu'en milieu sableux dans les chênaies à pins dont le régime hydrique est intermédiaire entre sec et mésique (Kirk, 1987). Chacun des sites canadiens actuels est situé à proximité de l'un ou l'autre des Grands Lacs. Ces grandes nappes d'eau ont un effet modérateur sur le climat local et jouent sans doute ainsi un rôle important dans la répartition de l'espèce.

Biologie générale

Comme la chimaphile maculée possède des feuilles persistantes marquées de jolies panachures, certaines personnes pourraient être tentées d'en prélever des spécimens pour les cultiver.

Taille et tendances des populations

En 1987, on ne connaissait que deux endroits en Ontario abritant des populations de chimaphile maculée : le parc provincial de la Plage-Wasaga, à l'extrémité Sud de la baie Georgienne, et le site de foresterie provinciale de St. Williams, près de Long Point, au bord du lac Érié. Au parc de la Plage-Wasaga, la population mentionnée en 1987 n'a pas été retrouvée par la suite et est peut-être disparue, mais une autre population a été découverte à proximité en 1995. À St. Williams, une des deux populations mentionnées en 1987 existe toujours et compte même aujourd'hui un plus grand nombre de sujets; la deuxième population n'a pas été retrouvée, mais deux autres ont été découvertes à proximité. Par ailleurs, un troisième site de l'espèce a été découvert en Ontario, à 10 km de celui de St. Williams, et a été observé pour la dernière fois en 1992; il n'a pas été retrouvé en 1997. Un quatrième site a été découvert en 1996, à Turkey Point, juste à l'Est de St. Williams.

Facteurs limitatifs et menaces

La principale menace est la perturbation de l'habitat due à l'utilisation de sentiers et aux travaux forestiers. Le manque d'habitat adéquat est un autre facteur limitatif, car les forêts mixtes sableuses et sèches situées à proximité des Grands Lacs constituent un milieu peu répandu au Canada. Par ailleurs, le secteur de la plage Wasaga a été profondément modifié à des fins récréatives.

Protection actuelle

La chimaphile maculée ne fait actuellement l'objet d'aucune protection officielle.



MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) détermine le statut, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés et des populations sauvages canadiennes importantes qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées à toutes les espèces indigènes des groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, lépidoptères, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes fauniques des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (Service canadien de la faune, Agence Parcs Canada, ministère des Pêches et des Océans, et le Partenariat fédéral sur la biosystématique, présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres ne relevant pas de compétence, ainsi que des coprésident(e)s des sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS

Espèce	Toute espèce, sous-espèce, variété ou population indigène de faune ou de flore sauvage géographiquement définie.
Espèce disparue (D)	Toute espèce qui n'existe plus.
Espèce disparue du Canada (DC)	Toute espèce qui n'est plus présente au Canada à l'état sauvage, mais qui est présente ailleurs.
Espèce en voie de disparition (VD)*	Toute espèce exposée à une disparition ou à une extinction imminente.
Espèce menacée (M)	Toute espèce susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitatifs auxquels elle est exposée ne sont pas renversés.
Espèce préoccupante (P)**	Toute espèce qui est préoccupante à cause de caractéristiques qui la rendent particulièrement sensible aux activités humaines ou à certains phénomènes naturels.
Espèce non en péril (NEP)***	Toute espèce qui, après évaluation, est jugée non en péril.
Données insuffisantes (DI)****	Toute espèce dont le statut ne peut être précisé à cause d'un manque de données scientifiques.

* Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

*** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

**** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999.

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le comité avait pour mandat de réunir les espèces sauvages en péril sur une seule liste nationale officielle, selon des critères scientifiques. En 1978, le COSEPAC (alors appelé CSEMDC) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. Les espèces qui se voient attribuer une désignation lors des réunions du comité plénier sont ajoutées à la liste.

Mise à jour
Rapport de situation du COSEPAC

sur la

chimaphile maculée
Chimaphila maculata

au Canada

David J. White¹

1998

¹R.R. n° 3
Lanark (Ontario)
K0G 1K0

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
RÉPARTITION	3
PROTECTION.....	3
TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS.....	3
HABITAT.....	5
BIOLOGIE	5
FACTEURS LIMITATIFS	6
ÉVALUATION ET STATUT PROPOSÉ.....	6
REMERCIEMENTS	6
OUVRAGES CITÉS	6
L'AUTEUR.....	7

Liste des figures

Figure 1. Emplacements où la présence de la chimaphile maculée a été confirmée récemment ou qui renferment encore sans doute des populations de l'espèce.....	4
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

INTRODUCTION

La chimaphile maculée (*Chimaphila maculata* [L.] Pursh) a été désignée espèce en voie de disparition en 1987 parce qu'elle n'est présente que dans peu d'endroits au Canada (Kirk, 1987). Avant 1987, on n'en connaissait qu'une petite population située au parc provincial de la Plage-Wasaga ainsi que deux autres populations situées à la station de foresterie de St. Williams. Une de ces dernières ne compte que quelques sujets, tandis que l'autre forme une colonie plus importante, de 20 à 40 sujets (Kirk, 1987; Oldham, 1997). La chimaphile maculée ne pousse qu'en milieu sableux dans les chênaies à pins dont le régime hydrique est intermédiaire entre sec et mésique (Kirk, 1987).

RÉPARTITION

Aux États-Unis, la chimaphile maculée est présente depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'au Michigan et, vers le sud, jusqu'à la Géorgie. Au Canada, l'espèce n'est présente que dans le Sud de l'Ontario où elle compte sans doute encore quatre sites, respectivement situés au parc provincial de la Plage-Wasaga, près du ruisseau Trout, à la station de foresterie de St. Williams et juste à l'Est de Turkey Point.

PROTECTION

Depuis que le COSEPAC a désigné la chimaphile maculée espèce en voie de disparition, aucune mesure n'a été prise, à notre connaissance, pour améliorer ses chances de survie en Ontario.

TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS

La première population de chimaphile maculée à avoir été signalée au parc provincial de la Plage-Wasaga a été découverte en 1975 et comptait alors environ six sujets. Cette population semble aujourd'hui disparue. En effet, dans le cadre d'un inventaire biologique du parc réalisé en 1989, Dan Brunton n'a pas réussi à la retrouver même s'il disposait d'une carte détaillée établie par A. Reznicek, qui avait vu la population en 1975 (D. Brunton, comm. pers., 1997). En 1995, Heather Stewart a trouvé l'espèce à un endroit voisin, à l'intérieur du parc, mais Mike Oldham, Don Sutherland et Wasyl Bakowsky ne sont pas parvenus à retrouver cette population en 1996 (Oldham, 1997). Dans son rapport de situation, Kirk (1987) estime « fort probable » que la population découverte en 1975 existe encore, et cette évaluation demeure valide. On peut donc présumer que la chimaphile maculée est toujours présente au parc provincial de la Plage-Wasaga (figure 1, emplacement A).

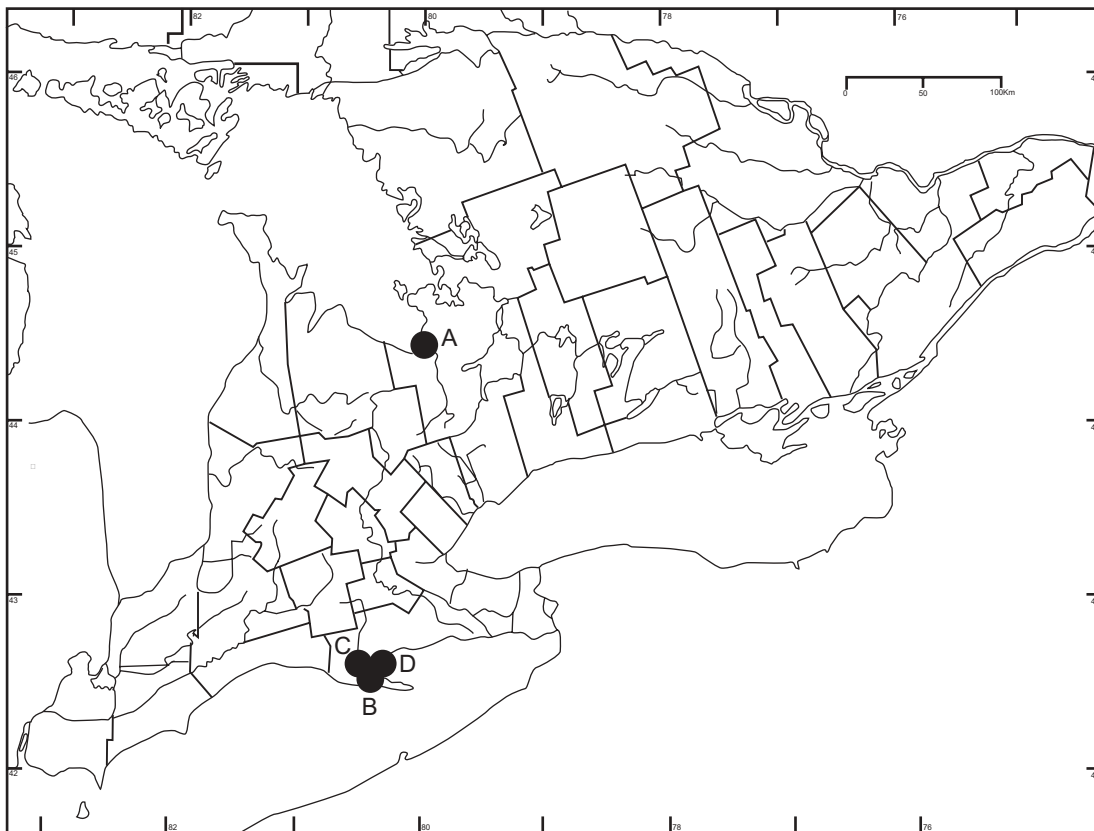


Figure 1. Emplacements où la présence de la chimaphile maculée a été confirmée récemment ou qui renferment encore sans doute des populations de l'espèce.

Une des deux populations mentionnées en 1987 pour la station de foresterie de St. Williams, celle du côté nord de l'étang du ruisseau Dedrick, a été visitée par l'auteur du présent rapport en juillet 1997. La population semblait saine, étant composée de 87 tiges dont 15 en pleine floraison. Il s'agit d'une augmentation appréciable par rapport à la population de moins de 20 sujets dénombrée en 1985 (M. Gartshore, comm. pers., 1997) et à celle de 36 sujets dénombrée en 1989 (Oldham, 1997). En 1996, Mary Gartshore (comm. pers., 1997) a estimé que la population comptait alors une centaine de tiges. La deuxième population, découverte en 1986 par Don Sutherland, renfermait alors 14 tiges (Kirk, 1987) et a été observée la même année par plusieurs personnes, mais elle n'a pas été retrouvée par la suite. On ne sait pas si elle est aujourd'hui disparue ou si elle est simplement difficile à repérer (M. Gartshore, comm. pers., 1997).

Deux autres populations ont été découvertes à la station de foresterie de St. Williams depuis la rédaction du rapport de situation de 1987. Une de ces populations, découverte en 1988 par Peter Carson, renfermait alors deux ou trois tiges (M. Gartshore, comm. pers., 1997) et n'a jamais été recherchée par la suite. La quatrième population, découverte en 1994 par Mary Gartshore, se composait alors de trois tiges; Mary Gartshore a de nouveau observé la population en 1997, et celle-ci se composait toujours de trois tiges (M. Gartshore, comm. pers., 1997). Comme les trois

petites populations sont situées tout près de la plus grande, celle poussant le long du ruisseau Dedrick, on pourrait les considérer comme des sous-populations de cette dernière (figure 1, emplacement B).

Une autre petite population de chimaphile maculée a été découverte par Don Sutherland près du ruisseau Trout, à une dizaine de kilomètres au nord de la station de foresterie de St. Williams. Cette population se composait de trois tiges en 1987 ainsi qu'en 1992 (D. Sutherland, comm. pers., 1997). L'auteur du présent rapport a fouillé l'endroit en juillet 1997, mais n'a pas réussi à y retrouver l'espèce. Il est difficile d'établir si la population est disparue après 1992 ou si elle est simplement passée inaperçue (figure 1, emplacement C).

Très récemment, Mary Gartshore a découvert une population de chimaphile maculée sur le terrain d'un camp de l'Église Unie du Canada, juste à l'Est de Turkey Point (figure 1, emplacement D). En 1996, on y a observé 10 à 15 tiges (Oldham, 1997). Il existe des mentions historiques de chimaphile maculée pour « Turkey Point », mais on ne sait pas s'il s'agit de la même population ou d'autres populations poussant à proximité (Oldham, 1997).

Il existe cinq autres mentions historiques de l'espèce, qui n'ont pas été confirmées depuis au moins 30 ans (Oldham, 1997). On discute de ces sites dans le rapport de situation de Kirk (1987), et on peut présumer qu'elles sont aujourd'hui disparues.

Un dossier détaillé sur les sites a été remis au président du Sous-comité des plantes vasculaires, mousses et lichens du COSEPAC.

HABITAT

La chimaphile maculée ne pousse qu'en milieu sableux dans les chênaies à pins dont le régime hydrique est intermédiaire entre sec et mésique (Kirk, 1987). Chacun des sites actuels du Canada est situé à proximité de l'un ou l'autre des Grands Lacs. Ces grandes nappes d'eau ont un effet modérateur sur le climat local et jouent sans doute ainsi un rôle important dans la répartition de l'espèce.

BIOLOGIE

Les feuilles de la chimaphile maculée sont persistantes et présentent de très jolies panachures le long des nervures, ce qui expose la plante à être prélevée par des personnes souhaitant la cultiver ou s'en servir dans des arrangements de fleurs séchées. En 1995, une personne qui ne savait pas que l'espèce était en voie de disparition a prélevé plusieurs tiges dans la population du ruisseau Dedrick pour en orner un milieu de table (A. Heagy, comm. pers., 1997).

FACTEURS LIMITATIFS

La perturbation de l'habitat constitue la principale menace dans la plupart des sites. Le site du ruisseau Trout, s'il existe encore, est situé à proximité d'une piste empruntée par les motos hors-route et les véhicules tout-terrain. La population du ruisseau Dedrick, quant à elle, est située entre un chemin d'accès forestier et une plantation de pin rouge de sorte qu'elle est menacée par le passage des véhicules et les travaux d'éclaircie.

ÉVALUATION ET STATUT PROPOSÉ

En 1987, lorsque la chimaphile maculée a été désignée espèce en voie de disparition, on en connaissait deux populations à la station de foresterie de St. Williams et une troisième au parc provincial de la Plage-Wasaga. Depuis, l'espèce a été observée dans un nouvel endroit, près de Turkey Point, et on en a découvert deux nouvelles petites populations à la station de foresterie de St. Williams. Il est possible que la population initialement découverte au parc provincial de la Plage-Wasaga soit aujourd'hui disparue, mais d'autres sujets ont été découverts à proximité.

Bien que de nouvelles populations de l'espèce aient été découvertes depuis que celle-ci ait été désignée espèce en voie de disparition, tous les sites sont petits et très localisés, tant en termes de superficie occupée que par rapport à la répartition générale de l'espèce en Ontario. Il semble donc qu'il n'y ait pas lieu de modifier le statut d'espèce en voie de disparition déjà attribué à la chimaphile maculée.

REMERCIEMENTS

Mary Gartshore, de Haldimand-Norfolk, ainsi que Don Sutherland, zoologiste au Centre d'information sur le patrimoine naturel, à Peterborough, nous ont fourni des précisions sur plusieurs populations ainsi que des indications permettant de les retrouver. Don Kirk, écologiste du patrimoine naturel au ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, district de Cambridge, nous a fourni de la documentation sur l'espèce. Mike Oldham, botaniste au Centre d'information sur le patrimoine naturel, à Peterborough, nous a fourni une liste des mentions et des spécimens connus de l'espèce, avec des précisions sur les confirmations récentes. Le présent rapport a été financé par le Service canadien de la faune d'Environnement Canada.

OUVRAGES CITÉS

Kirk, D. 1987. Status report on the Spotted Wintergreen (*Chimaphila maculata*) in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada. Service canadien de la faune, Ottawa. Rapport inédit. 36 p.

Oldham, M.J. 1997. Element occurrence records of Spotted Wintergreen (*Chimaphila maculata*). Extrait de la base de données du Centre d'information sur le patrimoine naturel, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Peterborough. 8 p.

L'AUTEUR

David J. White détient un B.Sc. en biologie et travaille depuis plus de 25 ans à répertorier les zones naturelles ainsi qu'à évaluer la situation et l'importance des plantes rares. Il a effectué ses premiers relevés en 1972 dans le cadre du Programme biologique international. De 1973 à 1983, M. White a occupé le poste de technicien de recherche au Musée canadien de la nature. Durant cette période, il a été coauteur d'un certain nombre de publications sur les plantes rares, dont l'*Atlas des plantes vasculaires rares de l'Ontario*. Depuis 1984, il travaille à son propre compte à titre de consultant en sciences biologiques dans divers domaines, allant d'inventaires et d'évaluations des zones naturelles à des rapports sur les espèces envahissantes. M. White a déjà rédigé des rapports du COSEPAC sur la situation du ginseng à cinq folioles (*Panax quinquefolius*), de l'hydraste du Canada (*Hydrastis canadensis*) et de la bartonie paniculée (*Bartonia paniculata*).